

la Pordicaise

PAGE 4

CONSTRUCTION DU NOUVEAU CTM



VIE MUNICIPALE

Recensement de la population 2024

ENFANCE JEUNESSE

Madame Burger s'invite au Restaurant Scolaire

CULTURE

Soirée Objets au Poil

VOEUX 2024

Rendez-vous le 12 janvier

Revue janvier | février 2024

N° 5



Jordan
Boinet



ARTISAN PEINTRE

REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS

PORDIC

06 82 51 24 23

contact@jordan-boinet.com

Intermarché
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

PORDIC



leDRIVE

www.drive.intermarche.com

OUVERT

de 8h30 à 19h30 du lundi au samedi
le vendredi 20h
et le dimanche matin en juillet et août

Tél. 02 96 79 42 02



PEINTURE
DELAMARRE

PORDIC

06 81 07 64 30

patrick.delamarre222@orange.fr

SOMMAIRE

GRAND FORMAT / 4

- Le nouveau CTM sort de terre

VIE MUNICIPALE / 7

- Recensement de la population 2024

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE / 8

- Le Salon de l'Étudiant
- Nouveau règlement intérieur à l'accueil de loisirs
- Madame Burger s'invite au Restaurant Scolaire

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE / 10

- Le passage aux LED dans les bâtiments publics
- RLPi

CULTURE / 12

- Médiathèque de l'Ic
- Centre culturel de La Ville Robert

À DÉCOUVRIR / 16

- Agenda
- Zoom sur : La Soirée des trophées 2023

VIE ÉCONOMIQUE / 19

- Ils font Pordic !

CONSEIL MUNICIPAL / 20

- Compte rendu du Conseil Municipal

PAROLES D'ÉLU.E.S / 21

- Expression des groupes politiques

ACTUALITÉS CITOYENNES / 22

ÉTAT-CIVIL / 22



Édito



Construisons ensemble 2024

Chers Pordicaises, chers Pordicais,

Le chantier du nouveau Centre Technique Municipal est lancé. Projet de référence pour l'inscription de notre ville dans la transition écologique et énergétique, ce sera aussi un outil décisif dans les années qui viennent pour l'entretien de l'espace public et des infrastructures communales.

Au-delà, comme chaque année, novembre et décembre sont des mois de rassemblement et de solidarité pour la communauté municipale. Le repas des seniors a réuni près de 300 personnes grâce à la contribution active de l'équipe du Restaurant Scolaire et de Musical'Ic pour l'animation. La soirée des bénévoles et sportifs a de nouveau été un moment convivial fort. Nous venons aussi de partager tous ensemble le traditionnel week-end de mobilisation du Téléthon et l'après-midi d'animation « Noël à Pordic » avec l'illumination du grand sapin au forum André Guédé.

Merci à chacun et à vous tous, acteurs associatifs, votre participation régulière et nombreuse aux événements communaux, votre implication désintéressée dans leur organisation font vivre une convivialité et une solidarité actives dans notre Ville. Cette cohésion communale est de bonne augure pour l'avenir.

Merci aussi, en votre nom, à l'ensemble des agents municipaux pour leur investissement constant au service de tous et encore ces dernières semaines autour des suites de la tempête Ciaran.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite de belles fêtes de Noël et une excellente année 2024.

Joël BATARD - Maire de Pordic

Mairie de Pordic

1 place Emile Guéret
22590 Pordic
02 96 79 12 12
population@pordic.fr
www.pordic.fr

Horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi
8h45 - 12h15 / 13h30 - 17h
- le samedi
9h - 12h permanence État Civil



Directeur de la publication
Joël Batard / Maire

Coordination, rédaction, photos
Jean Manuel Hergas
Natalie Rosé-Montreuil

Ont collaboré à ce numéro
Nadine Briens / Marion Cantineau
Tanguy / Marie Casagrande / Jean-
Michel Delamarre / Nathalie Falézan /
Jean-Manuel Hergas / Floriane Le Cabec
/ Nathalie Lejault / Sylvain Perrigault /
Bruno Portmann / Karine Robert / Natalie
Rosé-Montreuil /

Crédits photos
Ville de Pordic
Jeanne Paturel photographe

Conception
Service Communication :
Lucas Arnould / Natalie Rosé-Montreuil

Régie publicitaire
Floriane Gillet / Natalie Rosé-Montreuil

Impression
Roudenn Grafik

LE NOUVEAU CTM SORT DE TERRE



La Ville de Pordic a engagé la construction du nouveau Centre Technique Municipal rue Ampère, dans la Zone Artisanale de la Ville Auvray.

« Cette construction représente pour Pordic le plus important projet depuis l'installation de la Mairie place Emile Guéret » souligne Jean-Luc Bertrand, adjoint à la Voirie, aux Réseaux Divers et aux Bâtiments. Entièrement repensé et implanté en périphérie urbaine, plutôt qu'en secteur pavillonnaire, comme c'est le cas aujourd'hui, **cet équipement doit répondre aux nouvelles missions des services techniques et prendre en compte les enjeux de transition écologique et énergétique.** Le 18 octobre 2022, la Ville retenait l'équipe SABA architectes de Saint-Brieuc pour concevoir et réaliser ce nouveau Centre Technique Municipal.

Le projet retenu par les élus se veut pratique et simple, permettant une identification immédiate des fonctions. Par ailleurs, la réduction des consommations énergétiques a été une priorité depuis l'origine du projet, tant pour limiter l'impact environnemental, que pour réduire la dépendance énergétique et financière. Ainsi, la conception des bâtiments, puis le choix des équipements, ont été réalisés dans un objectif d'efficacité énergétique.

Le bâtiment à proximité de la rue Ampère abritera les bureaux et les vestiaires des agents et bénéficiera de l'application de la réglementation thermique la plus récente (RE 2020). Pour cette partie, le bois a été choisi : charpente, bardages et aménagement intérieur. Les bâtiments suivants sont destinés à abriter le stockage du matériel, la maintenance et le remisage des véhicules. « Réalisés en charpente et bardage métallique, ces constructions supporteront en toiture des panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 123 kWc destinés à l'alimentation électrique du site, mais aussi d'autres bâtiments de la Ville » précise Sylvain Perrigault,

Directeur des Services Techniques de la Ville.

La gestion des eaux de pluie respectera la règle du zéro rejet. Celles-ci seront infiltrées sur place ou récupérées pour permettre l'alimentation des sanitaires, de l'aire de lavage des véhicules et l'entretien des espaces verts.

Conçu comme un outil de travail efficace, garantissant la sécurité des agents, ce nouvel espace prévoit de mutualiser les aires de manœuvre et de privilégier la marche en avant des véhicules, avec un principe de circulation fluide et simple limitant les demi-tours, notamment des camions.

Dans un souci d'économie du foncier, le local dédié au stockage du matériel a été conçu dans le but de réduire l'entreposage en ayant recours à des rayonnages lourds sur 6m de hauteur. Ce dispositif novateur doit notamment permettre de répondre aux besoins de stockage du matériel événementiel (élections, illuminations de fin d'année, forum, etc.) mais aussi de certains outils et matériaux comme la lame de déneigement et le sel de déverglaçage par exemple.

Le site est desservi par une voie lourde réalisée dans le cadre de l'opération mais destinée à terme à connecter la future extension de la ZA de la Ville Auvray de compétence communautaire. C'est à ce titre que Saint-Brieuc Armor Agglomération a signé une convention pour prendre en charge cette partie des travaux lors de l'extension de la ZA.

Enfin, l'intégration paysagère a fait l'objet d'une attention particulière comme dans le traitement de l'espace végétalisé et ouvert entre la rue Ampère et la façade des bureaux.

3 000 000 €

**LE MONTANT
DE L'INVESTISSEMENT**

pour la réalisation du nouveau
Centre Technique Municipal

100 000 €

**LE MONTANT
DE LA SUBVENTION**

de l'Etat dans le cadre de la Dotation de
Soutien à l'Investissement Public Local
(DSIL)





Les Services Techniques de la Ville

Les Services Techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la Ville. Ils contribuent directement à rendre notre Ville plus belle, plus propre, plus harmonieuse.

Le Centre Technique Municipal est un établissement public au sein d'une municipalité chargé de diverses missions techniques liées à la gestion et à l'entretien des infrastructures publiques. Le Centre Technique Municipal intervient dans plusieurs domaines :

- **L'entretien des voiries et des espaces publics** : cela inclut la réparation et la maintenance des routes, des trottoirs, l'entretien des espaces verts, des chemins de randonnée y compris le GR, des parcs, des parterres de fleurs, etc. Les agents sont équipés d'un aspirateur électrique urbain "Glutton", d'une balayeuse aspiratrice, de divers matériels de fauchage et de coupe ... ;
- **La gestion des bâtiments municipaux et équipements** : les agents du CTM assurent la maintenance, la rénovation et parfois la construction des bâtiments administratifs, écoles, équipements sportifs, centre culturel, etc. ;
- **La fourniture de services techniques** à d'autres services municipaux ou à des particuliers, pour des travaux sur le domaine public comme la réalisation d'abaissée de bordures pour la création d'entrée charretière, etc. ;



Intervention des agents après le passage de la tempête Ciaran

- **La gestion des déchets** : il s'agit de la compétence de Saint-Brieuc Armor Agglomération mais dans certains cas, le Centre Technique Municipal assure la responsabilité de la collecte, du traitement et recyclage des déchets ou végétaux (comme pour la collecte en janvier des sapins de Noël) ;
- **La logistique lors des manifestations de la Ville ou associatives** : mise en place, transport et manutention ;
- **Les réparations** des véhicules, engins et matériels ; la ferronnerie ;
- **Et aussi** la gestion des travaux funéraires ; l'entretien des plages, aires de jeux et équipements sportifs ; le ramassage des corbeilles ; le nettoyage du marché...



Installation des décorations de Noël

Les compétences des agents du CTM s'articulent de fait autour de la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l'électricité, le nettoyage et l'entretien général. L'objectif principal de leurs multiples missions est d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité des infrastructures publiques de la Ville, tout en veillant à répondre aux besoins des citoyens en matière de services municipaux. « Le Centre Technique Municipal assure le bon fonctionnement d'une Ville car il assure la gestion quotidienne des aspects techniques qui impactent la vie des habitants » conclut Jean-Luc Bertrand.



Interview

Jean-Michel Delamarre et Bruno Portmann sont co-responsables du Centre Technique Municipal. Quel regard portent-ils sur le nouveau CTM ?



Jean-Michel Delamarre

Entré dans la collectivité en 1992 et responsable du CTM

depuis 2017, il possède une solide

expérience, porte un regard affuté sur la Ville de Pordic et en a une connaissance approfondie. "Avant de prétendre à ma retraite, j'ai orienté mes dernières années d'activité vers la concrétisation d'un important projet à savoir la création du nouveau CTM", projet qui lui permettra, dit-il, de "quitter sereinement un emploi prenant et passionnant".



Bruno Portmann

Après une carrière militaire et plusieurs emplois dans le domaine du BTP, Bruno Portmann, futur responsable du CTM, a intégré

l'équipe technique en juin dernier afin de capitaliser l'expérience et le savoir-faire de Jean-Michel Delamarre. "Cela va permettre de planifier et préparer l'arrivée des équipes dans le nouveau CTM pour faciliter une transition non seulement vers un nouveau lieu de travail mais également vers de nouvelles méthodes d'intervention".

Jean-Michel Delamarre et Bruno Portmann travaillent en parfaite collaboration sur les travaux et demandes actuelles, les besoins et organisations imposés par l'intégration dans le futur CTM.

Un avis sur le nouveau CTM ?

Jean-Michel Delamarre : "C'est un très beau projet pour la Ville de Pordic ! Le nouveau CTM nous permettra de répondre aux missions des Services Techniques mais aussi aux enjeux liés au développement durable et à la transition écologique.

Cœuvrer pour les générations futures, lorsque l'on arrive à l'âge de la retraite, est une motivation forte. Je sais que mon successeur saura faire perdurer l'esprit d'équipe au sein du CTM mais aussi le service public pour les Pordicais et les Pordicaises. J'ai, par ailleurs, encore beaucoup d'informations à lui transmettre".

Bruno Portmann : "Ayant été détaché pendant près de dix années au service du ministère de l'Écologie et du Développement Durable et particulièrement attentif au fait de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures, je suis extrêmement motivé à l'idée d'intégrer un tel CTM.

Ce nouveau CTM sera aussi, pour l'équipe, le moyen de se réorganiser et d'optimiser des techniques de travail afin de répondre au mieux aux besoins de la Ville de Pordic. Pour cette transition, j'ai toute confiance en l'équipe du CTM qui fournit un travail de qualité au service de la population."



Les agents du CTM

Bâtiment Espaces verts

3 agents

5 agents

Propreté

Voirie

3 agents

4 agents



Recensement de la population 2024

Le recensement de la population démarre le 18 janvier 2024. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres puis un agent recenseur vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, et afin qu'il ne se représente pas plusieurs fois à une même adresse, merci de répondre rapidement et minutieusement aux questionnaires.

Répondre à l'enquête est légalement obligatoire. Toutes les données recueillies sont strictement confidentielles et protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Quatorze agents recenseurs ont été recrutés par la Ville de Pordic. **Ils disposeront d'une carte tricolore nominative signée par le Maire.** Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte.

Nb : Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, c'est aussi plus économique pour la Ville. Moins de formulaires imprimés c'est également plus responsable pour l'environnement.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements.

Les résultats du recensement sont essentiels pour déterminer la participation de l'État au budget de la Ville. **Plus la Ville est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la Ville de Pordic de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.** Le recensement par exemple, le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Il détermine aussi les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces, de logements, etc.

+ D'INFOS

Service Population
02 96 79 12 12

population@pordic.fr
le-recensement-et-moi.fr

Appel à projet citoyen

Un projet pour ma Ville

Déposez vos idées
entre le 31 oct 2023 et le 31 jan 2024
sur aapc@pordic.fr

Vous avez une idée ?

- 1 Proposez la
- 2 Nous l'étudions
- 3 Un jury élus-citoyens vote
- 4 Nous réalisons les projets lauréats avec vous



« Un projet pour ma Ville »

L'Appel à projet citoyen (AAPC) est lancé. Les Pordicaises et Pordicaises sont invités à déposer leurs projets jusqu'au 31 janvier 2024.

L'appel à projet citoyen s'adresse à toutes les Pordicaises et tous les Pordicais majeurs. Cette initiative vise à encourager la participation des citoyens dans la proposition, la conception et la mise en œuvre de projets bénéfiques ou idées novatrices pour la Ville. « Participer à l'appel à projet citoyen est un engagement civique. Il offre l'opportunité aux Pordicais de contribuer activement au Bien Vivre à Pordic » précise Martine Boscher, référente de l'AAPC.

L'enveloppe de l'opération est de 30 000 € TTC et est exclusivement dédiée à la réalisation de projets proposés par la population, à titre individuel ou dans le cadre d'un collectif. Ils sont à transmettre jusqu'au 31 janvier 2024 via le courriel aapc@pordic.fr. Le dossier de candidature et le règlement peuvent être téléchargés sur le site de la Ville www.pordic.fr.

Accueil de Loisirs

Inscription aux vacances d'hiver

L'Accueil de Loisirs des vacances d'hiver des enfants de 3 à 11 ans se déroulera du **lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024 inclus**. Les inscriptions sont ouvertes du **lundi 12 au dimanche 18 février 2024** via le Portail Familles.

+ D'INFOS & INSCRIPTION

Karine Robert
Service Éducation et Animation
Enfance Jeunesse
02 96 79 12 17
enfancejeunesse@pordic.fr

Pordic Accueil Jeunesse (PAJ)

Inscriptions aux vacances d'hiver

L'équipe du PAJ accueillera les jeunes pendant les vacances d'hiver du **26 février au 8 mars 2024**. Le programme sera disponible dès le **2 février 2024** pour les adhérents.

Les inscriptions débuteront le **10 février 2024** sur le Portail Familles.

Pour toute nouvelle inscription, rendez-vous le samedi **10 février 2024 à 9h** sur place au SIJ.

Le programme sera consultable sur le site de la Ville www.pordic.fr et sur le Portail Familles.

+ D'INFOS & INSCRIPTION

Espace Odio Baschamps
02 96 79 71 16
ou 02 96 79 13 57

Le Salon de l'Étudiant

Le 33^e salon du Lycéen et de l'Étudiant aura lieu les 11, 12 et 13 janvier 2024 au Parc des Expositions de Rennes.

Le Salon du lycéen et de l'étudiant de Rennes 2024 est le rendez-vous incontournable pour réfléchir à votre projet d'orientation, votre futur métier, et construire votre parcours d'études.

Vous êtes au lycée ? Vous préparez vos choix de spécialités et vos candidatures Parcoursup ?

Sur le Salon du lycéen et de l'étudiant de Rennes 2024, profitez de la présence des représentants de nombreuses formations et d'étudiants qui vous apporteront des conseils personnalisés sur les choix d'études qui s'offrent à vous. **Vous avez rendez-vous avec votre orientation !**

Grâce au Salon du lycéen et de l'étudiant de Rennes 2024, vous obtiendrez toutes les informations sur les formations, les conditions d'admission, les programmes, les stages, les débouchés d'une multitude de cursus ou sur les poursuites d'études possibles. Une occasion unique d'obtenir des conseils personnalisés pour votre orientation !

+ D'INFOS & INSCRIPTION

promosalons@letudiant.fr
www.letudiant.fr



Règlement intérieur, du nouveau pour l'Accueil de Loisirs

Lors de la commission Enfance Jeunesse du 23 octobre 2023, le règlement intérieur des accueils de loisirs « Ados » a été modifié. Il est applicable depuis le 2 novembre 2023.

Ce nouveau règlement intérieur est disponible par téléchargement sur le site de la Ville www.pordic.fr (onglet Enfance Jeunesse), et sur le Portail Familles (onglet Règlement Intérieur).

Ces modifications portent sur les accueils de loisirs lors des vacances scolaires :

- Les conditions et modalités d'admission : le PAJ est ouvert aux jeunes dès l'été précédant l'entrée au collège ;
- Les modalités d'annulation : une fois la période d'inscription passée, sans certificat médical ou appel au moins 48h avant l'activité, aucun remboursement ne sera effectué. Les activités gratuites de type 1, seront automatiquement facturées au tarif de type 2 en cas de non-respect de cette clause.

Madame Burger s'invite au Restaurant scolaire !



46 panneaux acoustiques insonorisants ont été installés au Restaurant Scolaire dont un à l'effigie de Madame Burger



Killian Faist & Pamela Fossard, animateurs des 6-12 ans

Depuis mars 2023, la Ville de Pordic, ainsi que 13 autres communes de l'agglomération, se sont inscrites dans le dispositif « Plaisir à la cantine ». Retour sur les actions qui portent déjà leurs fruits et qui désormais s'affichent à Pordic à travers « Madame Burger », une mascotte créée par deux animateurs, Pamela Fossard et Kilian Faist !

Le dispositif « Plaisir à la cantine » est un ensemble de mesures ou d'initiatives mises en place dans les cantines scolaires de l'agglomération pour améliorer l'expérience des convives lors des repas et notamment celle des écoliers Pordicais. Il vise ainsi à rendre les moments passés à la cantine plus agréables et attractifs.

Les différents modules proposés aux personnes qui, de près ou de loin, participent à l'éducation des enfants se poursuivent autour de thématiques variées. Ces modules très formateurs et enrichissants permettent à l'ensemble des agents de la restauration et aux animateurs de pérenniser la dynamique de sensibilisation à l'éducation alimentaire à destination des enfants.

En début d'année, chaque agent de la restauration et chaque animateur ont participé à des moments d'échanges dans les classes du CP au CM2. « Ces échanges ont été très constructifs pour tous et permettent vraiment aujourd'hui de valoriser ce temps de repas » soulignent Nathalie Falézan, Responsable Périscolaire et Scolaire et Nathalie Lejault, Responsable du Restaurant Scolaire.

Un module pour les professionnels de la cuisine a été également mené sur deux jours. Deux agents de la restauration y ont participé, Alexandre Taisset et Rozenn Le Solleu. Ils ont travaillé sur les techniques de cuisine végétarienne, les cuissons basses températures pour conserver la qualité des aliments, le choix des aliments (label, bio...), le circuit court... en lien avec la loi Egalim. « Valoriser le personnel de Restauration Scolaire dans leur mission d'accompagnement des convives, éveiller les papilles et faire du Restaurant Scolaire un véritable lieu d'initiation aux goûts, voici ce vers quoi nous souhaitons nous projeter... » concluent de concert les deux Nathalie !

Madame Burger, une invitée spéciale au Restaurant Scolaire

Madame Burger est la nouvelle mascotte du Restaurant Scolaire ! Elle a été inspirée et créée par Pamela Fossard et Killian Faist, animateurs des 6-12 ans, floquée au Restaurant Scolaire sur l'un des panneaux décoratifs acoustiques insonorisants et sur le camion de portage de repas de l'antenne de l'école Tréméloir.

La Structure Info Jeunes se déplace le 1^{er} mardi de chaque mois !

Vous avez des questions sur l'emploi, la formation, le logement, la mobilité... Venez à la rencontre de Christophe Chopin (Conseiller Info Jeunes 12-30 ans) le 1^{er} mardi de chaque mois (en période scolaire) à Tréméloir à la salle Courti. Des ateliers seront également mis en place (formations babysitting, info BAFA, ateliers thématiques...). Le prochain rendez-vous est programmé le mardi 9 janvier 2024 de 16h15 à 18h

+ D'INFOS & INSCRIPTION

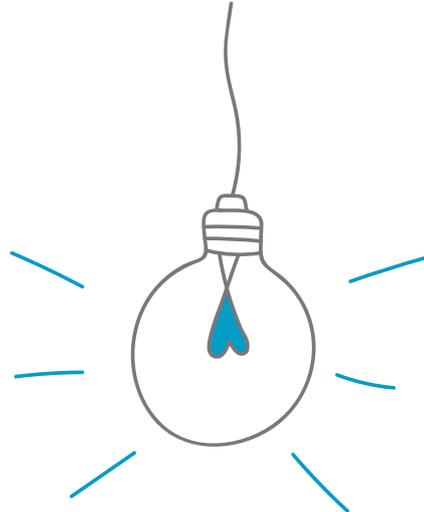
Espace Odio Baschamps
02 96 79 71 16
ou 02 96 79 13 57
jeunesse.solidarite@pordic.fr

Recrutement animateurs pour l'été 2024

La Ville de Pordic recrute son équipe d'animateurs pour l'Accueil de Loisirs d'été des 3-11 ans et 12-17 ans
Les profils recherchés doivent :

- Avoir + de 21 ans ;
- Etre titulaire du BAFA ou équivalent ;
- Avoir le permis B ;
- Avoir le diplôme de surveillant de baignade.

Pour candidater, envoyez votre Curriculum Vitae avant le 31 janvier 2024, ainsi que votre lettre de motivation à rh.ville@pordic.fr



Passage aux LED

dans les bâtiments publics de la Ville

Actrice de la transition écologique, la Ville de Pordic met en place des actions concrètes, comme en atteste la réfection énergétique de l'école François Rouxel : isolation thermique par l'extérieur, choix d'un mode de chauffage peu énergivore et ventilation double flux.

Afin de réduire davantage l'impact écologique, mais également de diminuer les dépenses d'énergie, la Ville de Pordic procède au remplacement de tous les éclairages intérieurs des bâtiments publics par un système LED.

Entamée il y a deux ans, cette campagne de remplacement s'achèvera courant 2024 et représentera plus de 1000 blocs d'éclairage LED répartis sur toute la Ville.

Le passage à l'éclairage LED dans les bâtiments publics est devenu une tendance majeure en raison de ses nombreux avantages économiques, écologiques et pratiques. Les diodes électroluminescentes (LED) sont des sources lumineuses écoénergétiques qui offrent une alternative plus efficace et durable par rapport aux technologies d'éclairage traditionnelles telles que les ampoules à incandescence et les lampes fluorescentes.

« Nous contribuons ainsi non seulement à réduire notre empreinte écologique mais à posteriori à réaliser des économies à long terme » précise Jean-luc Bertrand, adjoint à la Voirie, aux Réseaux Divers et aux Bâtiments.

Calendrier des Ordures Ménagères

Le calendrier des ordures ménagères 2024 est encarté dans ce numéro. Conservez-le tout au long de l'année.

Si vous ne l'avez pas reçu, il vous sera possible d'en retirer un exemplaire à l'Accueil de la Mairie.

Retrouvez-le sur le site de la Ville www.pordic.fr (rubrique Cadre de Vie & Urbanisme/ Environnement/Déchets : Tri et Collecte).

Donnez une seconde vie à votre sapin !

Après les fêtes de fin d'année, ayez le geste vert et pensez à recycler votre sapin de Noël.

Le service Espaces Verts de la Ville vous invite à venir le déposer, sans décoration ni neige artificielle, du mardi 2 au dimanche 14 janvier 2024, au point de collecte situé à proximité de la salle omnisports Louis Auffray. Le broyage des sapins se fera le mardi 16 janvier 2024 par les services Espace Verts et sera utilisé pour pailler les massifs de la Ville.



Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)



Saint-Brieuc Armor Agglomération élabore un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Un avis d'enquête publique est en cours jusqu'au 19 janvier 2024.

Le RLPi permet de réglementer les publicités, enseignes et pré-enseignes sur le territoire, avec des règles plus strictes que le Règlement de Publicité existant à l'échelle nationale.

Un mois pour donner votre avis

Conformément à la procédure en cours et après consultation des PPA (Personnes Publiques Associées) et des 32 communes, le dossier est soumis à enquête publique jusqu'au vendredi 19 janvier 2024.

Ainsi, venez donner votre avis à l'une des 4 permanences :

- Jeudi 28 décembre 2023 de 9h à 12h à la mairie de Quintin ;
- Samedi 6 janvier 2024 de 9h à 12h à la mairie de Langueux ;
- Mercredi 10 janvier 2024 de 9h à 12h à la mairie d'Étables sur mer ;
- Vendredi 19 janvier 2024 de 14h à 17h au siège de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Consultez les registres (uniquement pendant la durée de l'enquête)

- **Consultez les dossiers papiers** du projet arrêté et les registres d'enquête publique dans les lieux suivants : Saint-Brieuc Armor Agglomération (5 rue du 71^e RI) ; Mairie de Quintin ; Mairie d'Étables sur Mer ; Mairie de Plérin ; Mairie de Trégueux ; Mairie de Langueux ; Mairie de Ploufragan.

- **Consultez les dossiers en ligne**

<https://www.registre-numérique.fr/rlpi-sbaa>

<https://www.saintbrieuc-armor-agglomeration.fr/bzh> (site et registre uniquement accessibles sur la période d'enquête publique du 18/12/2023 au 19/01/2024).

Transmettez vos remarques

- Via le registre numérique qui sera accessible jusqu'au 19 janvier 2024. Connectez-vous à l'adresse : <https://www.registre-numérique.fr/rlpi-sbaa> ;
- Sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ce registre dématérialisé consignera l'intégralité des correspondances, observations et propositions reçues selon les différents moyens décrits ci-après ;
- Par courriel à rlpi-sbaa@mail.registre-numerique.fr ;
- Par courrier à adresser à Monsieur le Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, à l'attention du commissaire enquêteur en charge du RLPi, Direction Urbanisme et foncier, 5 rue du 71^e RI, 22000 Saint-Brieuc ;
- Par écrit dans les registres papiers des 7 lieux d'enquête publique définis précédemment ;
- Par écrit et par oral auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences listées ci-dessus.

Pourquoi l'agglomération s'engage dans un RLPi ?

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un RLPi afin de :

- Décliner la réglementation nationale aux enjeux du territoire et ainsi protéger les espaces naturels et le patrimoine historique bâti et paysager ;

- Encadrer la publicité dans les zones d'activités et commerciales ;
- Harmoniser les dispositifs dans les zones urbaines ;
- Protéger les entrées de Ville de la prolifération d'enseignes et de publicités...

Quels sont les premiers grands principes du RLPi ?

Certains principes ont été affirmés par les élus du territoire au conseil d'agglomération du 10 mars 2022 :

- Augmenter les horaires d'extinction nocturne de la publicité et des enseignes lumineuses ;
- Adapter la réglementation pour les secteurs à enjeux patrimoniaux (centre-ville de Quintin et Saint-Brieuc, abords des monuments historiques...), paysagers ou naturels ;
- Encadrer la publicité dans les zones d'activités économiques pour éviter leur multiplication ;
- Instaurer des règles permettant de limiter le nombre et la taille des dispositifs d'affichage...

Et après ?

Le projet de RLPi, après cette phase d'enquête publique, sera approuvé lors d'un Conseil d'agglomération. **Une fois approuvé, les publicités auront 2 ans pour être mises en conformité avec la nouvelle réglementation et les enseignes devront également le faire dans les 6 ans.**

CULTURE

Médiathèque de l'Ic

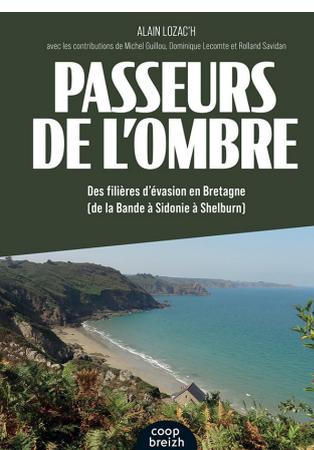


#8 Nuits de la lecture

Elles sont organisées pour la 3^e année consécutive par le Centre national du livre (CNL), sur proposition du ministère de la Culture, pour célébrer le plaisir de lire.

Cette 8^e édition s'articulera autour du thème du corps. À destination des petits et de leurs parents, la « Tente à sons » prendra ses quartiers à la Médiathèque de l'Ic le vendredi 19 janvier 2024 de 16h à 18h30. Imaginé et animé par le collectif de musiciennes « la Bonne Compagnie », cet endroit étrange et attirant, intime et insolite, éveillera les plus jeunes à la musique et aux sons des objets du quotidien. Les deux musiciennes, Lila Bougeard et Céline Gaudin, accueilleront par petits groupes enfants et adultes sous un dôme en tissu. Chaque représentation d'une quinzaine de minutes sera unique puisque les enfants choisiront les instruments !

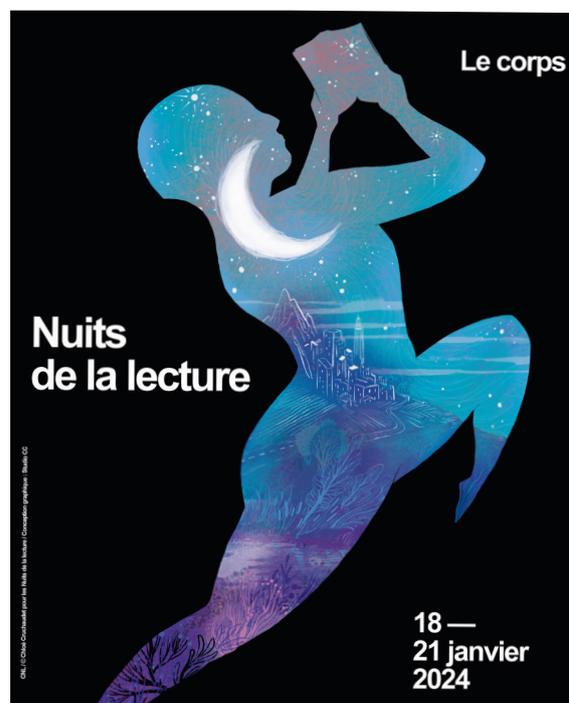
« Passeurs de l'ombre » d'Alain Lozac'h



Venez assister à la conférence sur les filières d'évasion en Bretagne sous l'Occupation le 9 février 2024. Alain Lozac'h y présentera à la Médiathèque de l'Ic son dernier livre « Passeurs de l'ombre », publié par Coop Breizh.

Centré sur les réseaux de renseignement et les filières d'évasion agissant en Bretagne et tenant compte de travaux plus récents qui ont renouvelé l'histoire de la résistance, le livre s'attache aux acteurs méconnus de l'histoire des réseaux.

C'est bien un travail historique qu'Alain Lozac'h et ses trois collaborateurs ont réalisé, apportant ainsi de nouvelles pièces à la construction de l'histoire de la Résistance en Bretagne.



MÉDIATHÈQUE DE L'IC
MERCREDI 17 JANVIER
Horaires : de 10h à 12h
Public : tout public
Entrée libre
Informations : mediatheque@pordic.fr

MÉDIATHÈQUE DE L'IC
VENDREDI 9 FÉVRIER
Horaires : de 19h à 20h
Gratuit, inscription recommandée
Informations : mediatheque@pordic.fr



« Observons les oiseaux » !

Du 28 février au 6 avril 2024, une exposition sur les oiseaux, mêlant panneaux, réalité augmentée et supports pédagogiques sera visible à la Médiathèque de l'Ic.

Devenez un ornithologue en herbe et découvrez les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis des générations : littérature, musique, environnement... Vingt oiseaux communs en Europe ont été sélectionnés, remarquables par leur chant et leur comportement. Autrement dit, après avoir fait leur connaissance dans l'exposition, il vous sera plus facile de les reconnaître dans la nature !

L'exposition nécessite l'application Birdie Memory : vous pourrez soit la télécharger sur votre smartphone, soit utiliser l'une des tablettes mises à disposition à la Médiathèque de l'Ic.

MÉDIATHÈQUE
DE L'IC
DU 28 FÉVRIER
AU 6 AVRIL

Horaires : de 16h
à 18h30

Public : tout
public

Entrée libre

Informations :
[mediatheque@
pordic.fr](mailto:mediatheque@pordic.fr)

Nouveau Pôle culturel de Pordic, une première étape collective réussie

Le 28 novembre dernier a eu lieu le 3^e et dernier Comité de pilotage, en charge du suivi de la programmation architecturale du futur lieu de vie culturel structuré autour de la Médiathèque et de la projection de réaménagement du Pôle culturel de Pordic.

Parmi les différents scénarios d'aménagement proposés par les cabinets Villes Parallèles et Céleste, le copil composé d'élus, d'habitants, de techniciens et de partenaires financiers, a retenu le projet répondant aux plus près des attentes des Pordicais exprimées lors de l'enquête réalisée cet été. Ce scénario inclut notamment, dans la future médiathèque, un espace de convivialité-tisanerie, une salle d'animation multi-usages, des espaces de collections et d'activités plus vastes, propices à passer du temps à lire, jouer, apprendre, travailler et échanger entre habitants au sein de l'équipement. Les espaces communiqueront également avec le parc, prolongement naturel de ce lieu de vie sociale et culturelle au cœur du centre-ville de Pordic.

Ce futur équipement aura vocation à être la maison de toutes les Pordicaises et de tous les Pordicais, anciens et nouveaux, et s'appliquera à faciliter la circulation entre les différents espaces. Il fera également le lien entre le centre historique de la commune et le nouveau quartier de la ZAC de l'Ic. L'ambition environnementale du projet favorisera l'utilisation de bois et de matériaux biosourcés pour la construction, la réutilisation de certains arbres qui devront malheureusement être coupés et qui se transformeront en jeux d'enfants, mobiliers, ouvrages divers, et la plantation de nouveaux arbres dans le parc.

La participation citoyenne au projet ne s'arrête pas là !

Les Pordicaises et Pordicais seront régulièrement invités à participer et à donner leur avis lors des prochaines étapes de travail et selon des modalités proposées par l'équipe de maîtrise d'œuvre (jeux d'enfants, mobilier, chantier participatif, vergers) et pour faire de cette initiative un projet partagé par toutes et tous !

Prochaine étape : un concours de maîtrise d'œuvre sera lancé en 2024 pour choisir une équipe d'architectes et de paysagistes qui accompagnera la ville dans la réalisation de son futur pôle culturel.

Lectures pour enfants

La Médiathèque de l'Ic propose des lectures illustrées pour les enfants de 4 à 7 ans et leurs parents :

- mercredi 10 janvier de 11h à 12h ;
- mercredi 21 février de 11h à 12h ;
- mercredi 13 mars de 11h à 12h.

Entrée libre

Lieu : espace multimédia
Informations :
mediatheque@pordic.fr

INFOS PRATIQUES

La Médiathèque de l'Ic sera fermée du samedi 23 décembre au mercredi 3 janvier 2024.
Réouverture le vendredi 5 janvier à 16h.

La Médiathèque Le Marque Page sera fermée du 23 décembre au 3 janvier 2024.
Réouverture le jeudi 4 janvier à 16h30.

Centre culturel de La Ville Robert



La Ville Robert vous offre des rendez-vous sauvages pour un élan joyeux vers un réenchantement de nos relations au vivant.

SOIRÉE OBJETS AU POIL !

SAMEDI 20 JANVIER

À partir de 12 ans

Durée : 2h

Horaire : 20h30

Tarifs : Accès cible 6€ / 15€ / 18€ / 22€

Dès 12 ans

1 soirée, 2 spectacles !



Avec quelques objets sur une table, chacune de ces formes courtes en solo nous offre un récit jubilatoire, avec moult épreuves et défis à relever. Une soirée pour reprendre du poil de la bête !

Tenu par l'association pordicaise Le Jardin aux Abeilles, le comptoir de Robert vous proposera de quoi vous restaurer sur place ainsi que quelques boissons locales.

1 TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU CIE TAC TAC

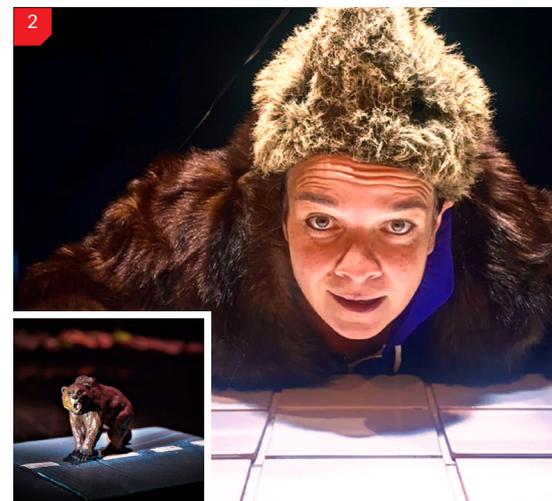
- Théâtre d'objet - Solo apocalyptique pour un comédien insulaire, son ami William S et beaucoup de tempêtes.

Un conférencier pas du tout académique nous fait partager sa passion pour La Tempête de William Shakespeare. Il nous embarque sur son île imaginaire où des tempêtes apocalyptiques font ressurgir ses souvenirs d'enfance. Avec maladresse et conviction, il mêle tragédie personnelle et comédie shakespearienne. Avec Tempête dans un verre d'eau, la compagnie TAC TAC explore les objets-rebuts, ceux que l'on trouve sur la plage après la tempête, ceux qui resteront après la fin du monde. En faisant de ces objets « épaves » des partenaires de jeu, elle revient aux bases du théâtre d'objet qui interroge notre société de consommation.

2 LE JEU DE L'OURS NIDS DHOM CIE

- Théâtre d'objet psychanalytique en 6 manches

C'est l'histoire d'une jeune fille au moment où se manifestent en elle des désirs féroces, tenaces, dérangeants. Le spectacle raconte l'appétit qui surgit, la jubilation et la souffrance de ces émois, les questions qu'ils provoquent, les métamorphoses qu'ils suscitent. A travers les objets et le jeu irrésistible de la comédienne, on découvre sans détours, avec pudeur, distance et humour, cet âge des grandes explosions et des grandes fatigues, des échecs cuisants et des surpassements prodigieux. Le spectacle se décline comme dans un jeu de l'oie en 6 étapes, nous invitant à suivre le parcours initiatique de notre fille/ourse, de l'hibernation solitaire au dégel printanier.



+ D'INFOS & RÉSERVATION

Le bureau d'accueil de la Ville Robert est ouvert les lundis et vendredis de 9h à 11h et de 13h30 à 16h ; les mardis et jeudis de 9h à 11h ; le mercredi de 9h à 12h ; le samedi matin de 10h à 12h.

02 96 79 12 96 / villerobert@pordic.fr
Toute l'actu sur Facebook ChezRobertPordic & sur le site de la Ville : www.pordic.fr



LE DISCO DES OISEAUX

MOSAI & VINCENT

SAMEDI 3 FEVRIER

• Concert de chansons pop

De 0 à 5 ans

Durée : 30 min

Horaire : 20h

Tarifs : 4,50€ / 6€

Scolaires le 2 février à 9h15, 11h et

15h



Partagés entre la technologie et l'appel de la nature, Mosai & Vincent reviennent chez Robert et invitent petits et grands à un concert électro-pop étonnant : Le disco des oiseaux. Mosai, proche de la nature, aime jouer du ukulélé et marcher pieds nus dans l'herbe. Vincent, l'hyperconnecté, préfère les sonorités synthétiques, les écrans et les machines. Entre acoustique et électro, le duo breton nous partage des histoires dont les héros sont des animaux confrontés aux tourments du monde actuel. Dans ce joyeux bestiaire, on croise un ours susceptible, une pie à vélo, un lion en cavale... Une collection de petites fables modernes remplies de fantaisies dont l'écriture est un mélange subtil de poésie et de mots simples pour aborder des thèmes sensibles. Un minuscule concert géant, coloré et dansant, tendrement cynique et super drôle.



Une billetterie en ligne pour vous simplifier la vie

Robert vous offre la possibilité d'acheter votre billet en ligne via le réseau ticketmaster pour les spectacles « Soirée objets au poil ! », « Soirée danser sauvage », « Zai Zai Zai Zai » et « Sirènes ».

Enquête radiophonique / Appel à participant.es

Humain.es, animaux :
à vous le micro !

En parallèle de son spectacle *Piccolo*, requiem pour un âne prévu le 27 avril 2024 à Pordic, la Cie La Grosse Situation a pensé partager avec le public certaines de ses recherches. Dans ce spectacle, il sera question de communication entre les êtres, qu'ils soient humains ou non. Comment comprendre un âne quand on ne parle pas sa langue ? Vous avez un animal de compagnie, vous élevez ou gardez des animaux ? Faites-nous signe ! Nous viendrons à votre rencontre et à celle de votre animal pour recueillir votre témoignage. Les RDV auront lieu selon vos disponibilités en journée ou en soirée les 11/12 janvier, le 13 janvier matin et les 5/6 février.

Infos : 02 96 79 12 96

INFOS PRATIQUES

Le Pass Culture pour les jeunes

Vous avez entre 15 et 18 ans ? Bénéficiez du crédit que vous offre le ministère de la Culture et réservez vos places de spectacles via l'application numérique.

Les vacances de Robert

La Maison de Robert sera fermée du 23 décembre 2023 au 6 janvier 2024.

À DÉCOUVRIR !

À vos agendas



**LES SEAGULLS PORDIC
TOURNOI DES FAMILLES
DIMANCHE 7 JANVIER
Horaire : 14h
Lieu : Complexe Louis Auffray**

Le club de basket Les Seagulls Pordic vous propose son Tournoi des Familles et sa galette des rois au Complexe Sportif. Le club a désormais dépassé officiellement les 250 licenciés ! Dès janvier 2024, une section Basket santé sera mise en place. N'hésitez pas à vous renseigner !

Informations :
basket.ball.pordic@hotmail.com



**CÉRÉMONIE DES VŒUX
À LA POPULATION
VENDREDI 12 JANVIER
Horaire : 19h
Lieu : Salle des Fêtes de Pordic**

Monsieur Le Maire, Joël Batard et l'Equipe Municipale, vous convient à la Cérémonie des Vœux à la Population qui se tiendra le vendredi 12 janvier 2023 à 19h, à la Salle des Fêtes de Pordic. Ce rendez-vous sera l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de vous présenter les engagements et projets de 2024. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.

**DOUZE SONNERIES DANS LE VIDE
CIE LE HUIT
VENDREDI 26 JANVIER
Horaire : 20h30
Lieu : La Ville Robert
Séance scolaire offerte aux CM2 par la compagnie en après-midi.**

Ce spectacle déjà joué en diverses circonstances a été écrit conjointement par Caroline et Pierrick Le Noane à partir d'un album CD de Bertrand Boulbar *Requiem pour un champion*. L'agglomération et le Conseil Départemental ont apporté leur aide à cette création qui a également bénéficié de plusieurs résidences d'artistes.

Douze sonneries dans le vide est un véritable polar sur scène accompagné d'une bande son pop rock et jazzy. L'action se déroule aux Etats Unis dans les années soixante et raconte la gloire et la déchéance d'un boxeur d'origine italienne.

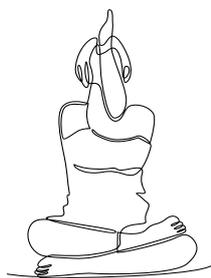
Il interpelle le public sur le mythe de la gloire et de l'argent facile ou bien selon des spectateurs sur la soudaine bascule d'une vie, bien établie, vers la dérive.

Interprètes : Hubert Allain, Caroline et Pierrick Le Noane, dans des décors de Amandine Allain et sous les éclairages spécialement créés par Nicolas Gastard.

Informations : Cie-lehuit.com
06 07 49 86 64

**PORDIC ALTERNATIVE
VŒUX CITOYENS
SAMEDI 27 JANVIER
Horaire : 11h
Lieu : Salle Conort**

L'association Pordic Alternative invite les habitants aux Vœux Citoyens qui se tiendront le samedi 27 janvier 2024. Un apéritif sera servi à l'issue de ces vœux.



L'ART DU MOUVEMENT STAGE DE YOGA & AYURVEDA

DIMANCHE 4 FEVRIER

Horaire : de 10h à 12h30

Lieu : La Ville Robert (salle Avocette)

Tarif : 30€

L'association L'art du mouvement organise un stage de Yoga et Ayurveda animé par Anne Hocevar, enseignante de hatha yoga certifiée par Yoga Alliance International. Elle parlera de l'histoire et de la philosophie du yoga, détaillera les liens entre le yoga et l'ayurveda et proposera une séance de hatha yoga

Informations :

anne.yogaforyoursoul@gmail.com

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU COAC

SAMEDI 10 FEVRIER

Horaire : 10h

Lieu : Espace Kerouana

Le Comité d'organisation d'activités cyclistes (COAC) invite les adhérents et non adhérents qui souhaitent se joindre à l'équipe d'organisation de La Ronde Pordicaise à son Assemblée Générale à l'Espace Kerouana. Le rapport d'activités et les comptes annuels seront présentés. Les projets 2024 seront également à l'ordre du jour.

Le verre de l'amitié conclura agréablement cette matinée.

TRÉMÉLOIR-ANIMATIONS WEEK-END THÉÂTRAL

17 & 18 FEVRIER

Horaire : 20h30 (le samedi) –

15h (le dimanche)

Lieu : Sal'Tremlez

Tarif : 8€ adulte ; 4€ de 4 à 12 ans

Tréméloir-Animations vous propose son. La troupe des "Tréteaux de l'Isle" de Goudelin jouera "Pauvre pêcheurs" une comédie en 3 actes d'Anny Lescalier.

Informations : 06 59 71 84 01 -

02 96 79 46 35 - 06 51 37 40 55

DANSE AU FIL DE L'IC SCENE OUVERTE

"DANSE EXPERIENCE"

SAMEDI 17 FEVRIER

Horaire : 20h

Lieu : La Ville Robert

L'association Danse au fil de l'ic organise la 3^e édition de sa Scène Ouverte pour les groupes de danse amateurs de la région. Plusieurs styles de danse seront représentés.

Informations : *infos pratiques*

pour réserver vos places sur la page Facebook de l'association courant janvier

<https://www.facebook.com/danseaufildelicpordic/>

ATELIER 2000

• **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

VENDREDI 19 JANVIER

Horaire : 18h

Lieu : Salle des Fêtes

• **STAGE DE SARC SELF DEFENSE**

DU 26 AU 29 FÉVRIER

Horaire : de 18h30 à 20h

Lieu : Complexe Sportif Louis Auffray

Tarif : 10€



SOLO-DUO

LE CHACHA DANS

TOUS SES ÉTATS

DU 26 AU 29 FÉVRIER

Horaire : 19h à 20h15

Lieu : Salle des Fêtes de Pordic

Tarif : 20€ pour les 4 soirées /

Gratuit pour les adhérents

Informations : 06 48 05 54 87

jacques.lelouarn@wanadoo.fr

Marie vous propose quatre soirées de Line Dance avec des chorégraphies variées Sur des musiques latinos, pop-rock et électro-pop. Ouvert à tous. Pot de l'amitié le jeudi soir.

ÉCOLE SAINTE-ANNE

• **REPAS**

SAMEDI 16 MARS

Horaire : 19h30

L'école Sainte-Anne organise un repas sous le thème "chic et choc".

• **PORTES OUVERTES**

SAMEDI 23 MARS

Horaire : de 10h à 13h

L'école vous ouvre ses portes !

N'attendez pas cette date pour

inscrire vos enfants et demandez dès à présent un rendez-vous.

Informations : **Madame Lamy**

(Directrice) 02 96 79 05 55

ecole.pordic@orange.fr



Lors de la traditionnelle "Cérémonie des Trophées", les sportifs, artistes et bénévoles pordicais pour l'année 2023, ont été récompensés à la Ville Robert, salle Massignon, en présence du Maire, Joël Batard et des élus.

L'Adjoint à la Vie Associative, aux Sports et aux Loisirs, Anthony Hourdel a ouvert la cérémonie :

"C'est au tour de la Ville de Pordic de vous exprimer à quel point elle est fière de vous et de l'image positive véhiculée à travers vos performances..." Ce sont ainsi 14 sportifs, 16 bénévoles, 4 artistes et 6 équipes qui ont été distingués.

Gravitent aussi dans cette dynamique associative tous les bénévoles, les membres des associations, très souvent dans l'ombre et indispensables à leur bon fonctionnement, *"un juste retour des choses"* diront certains ou *"ce n'est pas la peine, je ne fais pas ça pour cela"* diront d'autres...

"Je suis convaincu que votre engagement n'attend pas de contrepartie, c'est bien là le propre du bénévolat, mais il nous apparaît essentiel de pouvoir vous remercier, c'est, à mon sens, notre devoir : la collectivité est reconnaissante de toutes les heures passées pour que d'autres profitent d'activités diverses et variées dans des conditions optimales. Pendant tout ce temps, vous mettez entre parenthèses vos intérêts personnels et familiaux pour vous consacrer aux autres : et ce temps a une valeur inestimable".

On a trop souvent tendance à minimiser cet engagement dans une société où prime l'immédiateté : on veut tout, et tout de suite, sans prendre conscience de ce qu'il y a en amont des quelques heures de pratique de son activité. Il est important que les associations ne deviennent pas uniquement les lieux de consommation d'un service. La Ville de Pordic a cette chance de disposer d'une centaine d'associations riches de par la diversité et la qualité de leurs activités. Cultivons cette richesse afin que la population puisse profiter de tous ces moments passés autour d'une activité sportive, culturelle, patriotique ou tout simplement de loisir, en privilégiant la convivialité au sein des associations.

"Avant de conclure, j'ai une pensée émue pour notre ami Jo Le Mée, que nous mettons en lumière l'an dernier ici même pour toutes ses années de bénévolat et qui nous a quittés il y a peu" a terminé Anthony Hourdel.



Zoom sur La "Cérémonie des Trophées 2023"



- 1- Le skipper Maël Garnier et le Maire Joël Batard
- 2- Les Bénévoles récompensés
- 3- Régis Michel reçoit sa récompense
- 4- Les élèves de l'école de musique "3 P'tites Notes" récompensés

Ils font Pordic !



LE BARMAID
Cyrielle Le Bellour
et Lucas Seignard
**Bar - Tabac - FDJ -
Épicerie - Jeux**
1 Rue Saint-Fiacre
02 96 79 32 21

Ouvert du mardi au jeudi 7h30-13h30/16h-20h et jusqu'à 22h du vendredi au dimanche.

Cyrielle Le Bellour et Lucas Seignard vous accueillent à partir du 2 janvier dans leur nouvel établissement « Le Barmaid » qui succède à l'Aventure. Vous découvrirez un endroit convivial pour prendre un verre et passer un moment agréable. Ils vous proposent : épicerie, espace de jeux, dépôt et retrait de colis Mondial Relay, retrait d'espèces pour les clients du Crédit Agricole...
barmaid.pordic@gmail.com
[Instagram : lebarmaidpordic](https://www.instagram.com/lebarmaidpordic)



DR.DRONE
Benjamin
Delahaye
**Télépilote
professionnel**
Sur rendez-vous
06 89 67 18 22

Benjamin Delahaye révolutionne le nettoyage extérieur de bâtiments (toitures, façades, bardages). Grâce à la technologie des drones, il offre un nettoyage efficace, plus économique et sécurisé. Ces prestations sont proposées pour tous types de bâtiments (maisons, immeubles, bureaux, magasins...) et s'adressent à tous public (particuliers, professionnels, collectivités...)
saintbriec@drdrone.fr
Facebook : decollage.dr.drone
Instagram : drdrone.fr
Linkedin : company/decollage-drdrone
www.drdrone.fr



**INSTITUT
PILATES**
Bruno Lucas
Cours de setaï
Rue des Grands Clos
Sur rendez-vous
06 23 78 76 26

Les cours se déroulent chaque jeudi de 15h à 16h. Possibilité de séances individuelles, sur rendez-vous.
Mal de dos, stress, tendinite, fatigue, problèmes féminins ? Venez découvrir et pratiquer les exercices Taisôs Imoto Seitai, quel que soit votre âge et votre condition physique. Le Seitai est une discipline japonaise d'ajustement corporel. Les exercices agissent en profondeur et permettent ainsi d'entretenir votre corps et votre santé au fil des séances.
bl.seitai22@gmail.com
Facebook : Seitai Bruno Lucas Pro
Instagram : seitaibrunolucas



ETESSE
**PLOMBERIE
DÉPANNAGE**
Maxime Etesse
Plombier
Sur rendez-vous
07 45 16 00 15

Du lundi au vendredi de 8h à 18h et exceptionnellement le week-end avec une surfacturation.

Après 8 ans d'expérience de plombier dépanneur, Maxime Etesse, a décidé de monter sa société à Pordic. Il est spécialisé dans les dépannages et dans les petits et moyens chantiers.
ettesse.plomb.dep@gmail.com
Facebook : Etesse Plomberie
Dépannage



Antoine Tassel
**Dessinateur -
Illustrateur**
Sur rendez-vous
06 22 97 43 73

Lauréat du Prix BD - Jeune Talent 2022 - du Festival de Perros-Guirec, Antoine Tassel est spécialisé dans l'illustration, le graphisme, et la bande dessinée. Il vous propose différents services : création de bandes dessinées, illustrations, graphismes pour différents supports (marque-pages, dépliants, flyers...). Il utilise des techniques telles que la peinture numérique, acrylique, encre de Chine, graphite, etc.
tassel.antoine@neuf.fr
Instagram : tassel_antoine

Le marché hebdomadaire

Venez profiter du marché de Pordic tous les vendredis matins, de 8h à 12h30, place Émile Guéret.



Compte rendu du Conseil Municipal



Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 6 novembre 2023

Débat sur la deuxième version du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) du PLUi : le Conseil prend acte
Demande de mise en œuvre de l'assurance protection fonctionnelle par Madame Carmès : adoption à l'unanimité

Appel à projet(s) citoyen(s) : adoption à l'unanimité

Autorisation du Maire à signer le contrat relatif au recours à la Poste pour les missions d'agent recenseur en 2024 : adoption à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention)

Autorisation du Maire à signer la convention relative à la disponibilité des agents sapeurs-pompiers volontaires pendant leur service avec le SDIS 22 : adoption à l'unanimité

Attribution d'un mandat spécial pour la participation au forum des élus Info Jeunes le vendredi 15 décembre 2023 : adoption à l'unanimité

Adressage, ajout de la rue du grand chemin : adoption à l'unanimité

Autorisation du Maire à signer les conventions pour le passage de réseaux souterrains/aériens et/ou pour la mise à disposition de terrain en vue de l'implantation de transformateurs et autres équipements électriques : adoption à l'unanimité

Régularisation de la délibération sur les travaux engagés pour la réalisation du Pumptrack : adoption à la majorité des suffrages exprimés (10 abstentions)

Rétrocession gracieuse au profit de la Commune, des espaces communs du lotissement Duchesne : adoption à l'unanimité
Centre culturel de La Ville Robert - mise en place d'un module de billetterie en ligne

TICKBOSS : adoption à l'unanimité

Attribution d'un mandat spécial pour la participation au Congrès des Maires de France 2023 : adoption à l'unanimité

Mandat spécial - participation aux frais de séjour du partenariat avec la république Tchèque dans le cadre du programme Erasmus + : adoption à l'unanimité

Amortissement des immobilisations : fixation des durées suite à l'adoption de l'Instruction Budgétaire et Comptable M 57 : adoption à l'unanimité

Décision modificative n° 1 au budget principal : adoption à la majorité des suffrages exprimés (3 abstentions)

Décision modificative n° 1 au budget annexe Pordi' com : adoption à la majorité des suffrages exprimés (2 abstentions)

Prochain Conseil Municipal : Lundi 29 janvier 2024 à 18h30
Direct sur la chaîne Ville de Pordic 

Consultez l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal sur le site www.pordic.fr et sur les trois bornes numériques (deux extérieures - devant l'entrée de la Mairie ainsi que sur la façade de l'ancienne Mairie annexe rue Saint-Fiacre ; une troisième dans l'espace accueil de la Mairie).

Le Maire et les Adjoints se tiennent à votre disposition. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des élus par téléphone 02 90 90 10 41 ou par courriel à executif@pordic.fr.



Territoire et République

Dans la suite des travaux sur le PLUI, les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été débattues au Conseil Municipal de novembre : organisation à 32 communes, transitions écologique et énergétique, logement et prévention des déséquilibres sociaux, centralités et services de proximité, mobilités et transports sont à l'ordre du jour. Dans notre ville, l'impulsion est déjà lancée ; la perspective Pordic 2030, élaborée ces deux dernières années anticipe et recouvre nombre des enjeux du PADD.

À l'échelle intercommunale, il serait notamment pertinent d'envisager sérieusement de faire de Pordic le terminus de la future ligne de Bus à Haute Qualité de Service (BHQS). Cela offrirait une nouvelle solution de transport aux Pordicais et permettrait une connexion naturelle du territoire avec les communes limitrophes du Sud-Goélo. En revanche l'abandon du projet d'échangeur du Sépulcre pour le contournement

sud de Saint-Brieuc nous apparaît particulièrement dommageable. Plus généralement, Pordic est naturellement prête à contribuer activement à la stratégie territoriale et dispose de vrais atouts pour s'y inscrire, sous réserve que les échanges avec l'agglomération soient constructifs et le soutien technique et financier suffisant.

Plus localement, nous avons tenu à associer la commune au mouvement proposé par l'AMF le 12 novembre contre la montée de l'antisémitisme, au nom des valeurs humaines et républicaines fondamentales. La majorité soutient naturellement, dans une logique transpartisane, tous les collègues élus mis en cause dans ce contexte.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et par avance une belle année 2024.

Les élu.es de Pordic Commune nouvelle, nouvel élan

MINORITÉS

Le Projet d'Aménagement et de développement Durable (PADD) définit les orientations de l'agglomération en matière d'aménagement du territoire : développement économique, défis climatiques, atténuation des déséquilibres sociaux... Il est soumis au débat des conseils municipaux.

Ce fut difficile de convaincre le Maire de l'intérêt du débat : pour nous des consensus se dégageraient et les 3 élus communautaires de Pordic les valoriseraient au conseil d'agglo, exemple fixer des objectifs plus ambitieux pour

Pas d'expression dans les derniers numéros de la Pordicaise ? Choix assumé de notre part pour alerter sur l'absence de débat et de dialogue avec cette majorité sans passer par les médias. Derrière chaque projet, se cache quelque

Pour Winston Churchill « Noël est une saison, non seulement de réjouissance, mais aussi de

le développement des transports collectifs et l'accès au logement.

Notre étude critique de la politique globale de l'agglomération se heurta à une autosatisfaction des adjoints ne parlant que de Pordic, le débat fut inexistant.

Une agglomération suppose une politique globale qui s'applique à tout un territoire et non une addition de communes, ce que ne semble pas comprendre la majorité.

Les élu.es de Pordic Alternative

chose (intérêts, erreurs administratives, etc.). Faire passer des actions classiques pour des projets exemplaires et ignorer les élus hors majorité n'est pas notre vision de Pordic ni de la démocratie locale. Encore trois ans...

Les élu.es de Pordic Transitions

réflexion » que ce moment de partage soit pour vous, aussi agréable et heureux que possible.

Isabelle Desfeux, conseillère municipale indépendante



Bientôt 16 ans, pensez au recensement militaire !

Les jeunes doivent se faire recenser à la date de leurs 16 ans ou pendant les trois mois suivants afin d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté. Téléchargez gratuitement sur Apple Store et sur Google Play l'application « Ma JDC » directement depuis votre smartphone pour retrouver toutes les aides et informations pratiques.



Permanences conciliateur de justice

Le conciliateur de justice vous reçoit le 1^{er} mercredi de chaque mois en Mairie, sur rendez-vous, auprès du service Accueil de la Mairie au 02 96 79 12 12.

La prochaine permanence aura lieu le mercredi 3 janvier 2024.

Fermeture pendant les vacances de Noël

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée les samedis 23 et 30 décembre 2023.



Cambriolages, appel à la vigilance !

Devant la recrudescence de tentatives de cambriolage constatées ces dernières semaines à Pordic, la municipalité invite les Pordicais à faire preuve de vigilance et de prudence.

Lorsque vous vous absentez, même pour une courte durée, fermez votre porte à clé ainsi que les autres issues. Lorsque vous êtes chez vous, maintenez votre porte verrouillée.

Tranquillité vacances

Pendant les vacances de fin d'année, si vous souhaitez une surveillance de votre domicile le temps de votre absence, présentez-vous en Mairie ou à la Gendarmerie Nationale d'Étables-sur-Mer.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Louna BERTHELO / 7 octobre
Yanaë GESBERT / 23 novembre
Kléo ROPARS / 14 octobre
Lauryo REBOURS / 28 octobre



DÉCÈS

Alain VIANT / 71 ans
Anne ANDRÉ / 87 ans
Gisèle RENAMBOT / 90 ans
Joseph LE MÉE / 86 ans
Marie RIVOLET / 90 ans
Eliane NAULT / 98 ans
Isabelle JANSSENS / 63 ans
Jean MEUDIC / 91 ans
Annick HESRY / 81 ans
Micheline LOGEROT / 91 ans

MARIAGES

Elise PENIGUEL et
Cyril BEAUFORT / 28 octobre



REUX FIOUL

FIOUL - GNR - BIOFIOUL

**LIVRAISON 20KM
AUTOUR DE PORDIC**

**02 96 72 56 13
06 07 23 95 07**



CMC
Cuisines Marais Création

Cuisine
Salle de bain
Dressing

06 70 26 35 08
1 bis rue Pierre & Marie Curie
22590 **PORDIC**



Carré Anthony
COUVERTURE

Couverture . Pose de Velux
Réparation . Démoussage
Ramonage

07 87 81 23 99

carreanthonycouverture@gmail.com
7 Imp. Harel de la Noë 22590 PORDIC

siret 923 146 146 00017



*Votre
service public
funéraire
à Plérin*



**POMPES FUNÈRES
Intercommunales**

02 96 75 40 50
www.pfi22.fr
5, rue du Stade



Habilitation n° 1922028 et 2022064 - ORIAS n° 12068571 www.pfi22.fr - communication : 02 96 75 40 50 - Plérin - © Funeriel Plérin

MEILLEURS VOEUX

2024

Cérémonie des
Vœux à la Population

Ven 12 Jan 2024 > 19h

Salle des Fêtes de Pordic



VILLE DE
Pordic